



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMMUNAUTAIRES
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Envoyé en préfecture le 08/04/2021
Reçu en préfecture le 08/04/2021
Affiché le
ID : 033-200070092-20210402-2021_04_PV03-DE

SÉANCE DU 2 AVRIL 2021

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 25/03/2021

L'an deux mille vingt et un, le deux avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Patrick MERCIER, Vice-président, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Bernard BACCI, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Didier CAZENAVE, Marianne CHOLLET, Mireille CONTE-JAUBERT, Eléna DECOLASSE, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Edwige NOMDEDEU, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

Absents :

Jean-Luc LAMAISON (*jusqu'à la délibération n°2021.04.031*), Jean-Pierre ARNAUD, Sophie BLANCHETON, Renaud CHALLENGEAS, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe GIGOT, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Gérard MOULINIER, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER (*jusqu'à la délibération n°2021.04.031*)

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Gabi HOPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Denis SIRDEY pouvoir à Hervé ALLOY, Michel MASSIAS pouvoir à Didier CAZENAVE, Jean-Luc BARBEYRON pouvoir à Michel MILLAIRE, Marie-Sophie BERNADEAU pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Philippe BUISSON, Jérôme COSNARD pouvoir à Patrick MERCIER, Christophe DARDENNE pouvoir à Edwige NOMDEDEU, Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Hélène ESTRADE pouvoir à Bernard BACCI, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Patrick JARJANETTE pouvoir à Eveline LAVAURE-CARDONA, Fabienne KRIER pouvoir à Bruno LAVIDALIE, Michèle LACOSTE pouvoir à Chantal GANTCH, Marie-Noëlle LAVIE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Pierre MALVILLE pouvoir à Jacques LEGRAND, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Chantal GANTCH, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Jacques LEGRAND, Anne-Marie PRIEGNITZ pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, David RESENDÉ pouvoir à Eveline LAVAURE-CARDONA, Christophe-Luc ROBIN pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Thierry MARTY, Agnès SEJOURNET pouvoir à Laurent KERMABON, Marie-Claude SOUDRY pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Jean-Jacques TALLET pouvoir à Joachim BOISARD

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

Lors de cette séance, le Conseil communautaire, dûment convoqué, a :

- désigné la secrétaire de séance : Madame Fabienne FONTENEAU
- pris les délibérations suivantes :

Nombre de conseillers présents : 36

Nombre de conseillers absents : 15

Nombre de conseillers ayant donné pouvoir : 27

ADMINISTRATION GENERALE

Rapporteur : Monsieur Philippe BUISSON

2021-04-028 : Communication des actes juridiques et des délibérations du Bureau communautaire pris depuis la séance du 4 mars 2021

Le Conseil communautaire en l'absence d'observations, prend acte de ces actes juridiques et décisions étant entendu que cette communication n'est pas sanctionnée d'un vote

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET URBANISME

Rapporteur : Monsieur Jacques LEGRAND

2021-04-029 : Prescription de la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune d'Izon

A l'**unanimité** (63 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'engager une procédure de modification du PLU pour répondre aux objectifs précités ;
- de donner autorisation au président pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service nécessaire à la procédure de modification du PLU ;
- de que les crédits destinés au financement des dépenses seront inscrits au budget de l'exercice considéré ;

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET INNOVATION

Rapporteur : Madame Fabienne FONTENEAU

2021-04-030 : ZAE Camparian : création d'une Zone d'Aménagement Différé (ZAD)

A l'**unanimité** (63 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'approuver le principe de création d'une ZAD sur le périmètre défini,
- de désigner La Cali comme titulaire du droit de préemption,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à la réalisation de cette opération
-

FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES

Rapporteur : Monsieur Hervé ALLOY

2021-04-031 : Vote des taux de fiscalité mixte et de cotisation foncière des entreprises (CFE) pour l'année 2021

A l'**unanimité** (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à fixer les taux de fiscalité suivants pour l'année 2021 :

Envoyé en préfecture le 08/04/2021
 Reçu en préfecture le 08/04/2021
 Affiché le 
 ID : 033-200070092-20210402-2021_04_PV03-DE

Taxe foncier bâti : 4.29 %
 Taxe foncier non bâti : 6.24 %
 Cotisation Foncière des Entreprises : 30.01 %

2021-04-032 : Fixation des taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2021

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder au vote les taux de TEOM 2021 suivants :

Pour les communes dépendantes du SMICVAL

Communes	Taux de TEOM
Zone 1	
LIBOURNE	10.50 %
Zone 4	
CAMPS SUR L'ISLE	16.79 %
GOURS	
PUYNORMAND	
SAINT MEDARD DE GUIZIERES	
SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND	
Zone 7	
BAYAS	20.11 %
BONZAC	
CHAMADELLE	
LE FIEU	
LAGORCE	
LALANDE DE POMEROL	
LAPOUYADE	
MARANSIN	
POMEROL	
PORCHERES	
SAINT ANTOINE SUR L'ISLE	
SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE	
SAINT CIERS D'ABZAC	
SAINT MARTIN DE LAYE	
SAINT MARTIN DU BOIS	
SAVIGNAC DE L'ISLE	
TIZAC DE LAPOUYADE	
IZON	
VAYRES	
Zone 8	
ABZAC	16.17 %
LES BILLAUX	
COUSTRAS	
LES EGLISOTTES ET CHALAURES	
GUITRES	
LES PEINTURES	
SABLONS	
SAINT DENIS DE PILE	
SAINT SEURIN SUR L'ISLE	
ARVEYRES	
CADARSAC	

GENISSAC	
MOULON	
SAINT GERMAIN DU PUCH	12.59 %
DAIGNAC	16.91 %
DARDENAC	16.45 %
ESPIET	16.41 %
NERIGEAN	14.66 %
SAINT QUENTIN DE BARON	17.87 %
TIZAC DE CURTON	13.98 %

2021-04-033 : Gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI) : appel à produits au titre de l'année 2021

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'arrêter le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations pour 2021 à un montant de 388 929,28 € (montant similaire à 2020, 2019 et 2018).

2021-04-034 : Budget annexe port de Libourne - Saint Emilion : transfert des excédents

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de valider le transfert des résultats sur le budget annexe « port de Libourne – saint Emilion » :
 - Excédent de fonctionnement pour un montant de 35 008.87 € (article 778)
 - Excédent d'Investissement pour un montant de 39 507.58 € (article 1068)
- d'autoriser le Receveur à procéder à l'intégration de ces résultats dans le budget annexe de La Cali – Port de Libourne Saint Emilion,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

2021-04-035 : Signature d'un protocole d'accord transactionnel entre La Cali et la société NGE GENIE CIVIL

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'autoriser Monsieur le Président à signer le protocole transactionnel entre La Cali et la société NGE GÉNIE CIVIL ci - annexé et tous les documents relatifs à cette délibération.

2021-04-036 : Budget annexe assainissement collectif La Cali - Libourne : transfert des excédents et des déficits - modification

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de modifier ainsi le transfert définitif des résultats sur le budget annexe assainissement collectif de La Cali – Ville de Libourne :

Excédent de fonctionnement pour un montant de 71 086.67 €

Excédent d'Investissement pour un montant de 292 375.53 €,

- de procéder aux rectifications suivantes sur le budget annexe 2021 assainissement collectif de La Cali – Ville de Libourne :

Dépense en section de fonctionnement de 327 196.10€ - article 678

Recette en section d'investissement de 159 682.54€ - article 1068

- d'autoriser Monsieur le Receveur à procéder à l'intégration de ces modifications dans le budget annexe assainissement collectif de La Cali – Libourne,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

2021-04-037 : Vote du budget primitif 2021 : budget principal de La Cali

Envoyé en préfecture le 08/04/2021
 Reçu en préfecture le 08/04/2021
 Affiché le 
 ID : 033-200070092-20210402-2021_04_PV03-DE

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget principal de La Cali de l'exercice 2021, par nature, avec reprise anticipée des résultats 2020, arrêté comme suit :

BUDGET PRINCIPAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES		
Chap	libellé	BP 2021
.011	Charges à caractère général	6 924 093,00 €
.012	Charges de personnel	15 973 628,00 €
.014	Atténuation de produits	11 964 030,00 €
65	Autres charges de gestion courante	20 560 156,00 €
66	Charges financières	245 326,00 €
67	Charges exceptionnelles	349 490,00 €
.022	Dépenses imprévues	471 777,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	600 000,00 €
.042	Amortissement	2 152 900,00 €
		59 241 400,00 €

BUDGET PRINCIPAL - SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES		
Chap	libellé	BP 2021
16	Emprunts et dettes assimilés	1 005 037,93 €
20	Immobilisations incorporelles	1 051 666,00 €
204	Subventions d'équipement	3 081 540,00 €
21	Immobilisations corporelles	8 090 974,00 €
23	Immobilisations en cours	2 005 710,00 €
27	Autres immobilisations financières	406 672,00 €
.020	Dépenses imprévues	500 000,00 €
.040	Opération d'ordre transfert entre sections	71 000,00 €
.041	Opérations patrimoniales	505 000,00 €
	Report	2 726 025,07 €
		19 443 625,00 €

LES RECETTES		
Chap	libellé	BP 2021
.013	Atténuation de dépenses	40 000,00 €
70	Produits des services	1 950 102,00 €
73	Produits issus de la fiscalité	39 148 098,00 €
74	Subventions d'exploitation	13 995 207,00 €
75	Autres produits de gestion courante	221 000,00 €
77	Produits exceptionnels	15 993,00 €
.042	Opération d'ordre transfert entre sections	71 000,00 €
.002	Excédent reporté	3 800 000,00 €
		59 241 400,00 €

LES RECETTES		
Chap	libellé	BP 2021
.024	Produits de cessions	864 600,00 €
10	FCTVA	1 300 000,00 €
1068	Dotation	3 186 289,28 €
13	Subventions	505 523,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	9 040 644,90 €
27	Autres immobilisations financières	60 000,00 €
.021	Virement de la section de Fonctionnement	600 000,00 €
.040	Amortissement	2 152 900,00 €
.041	Opérations patrimoniales	505 000,00 €
.001	Excédent reporté	288 188,82 €
	Report	840 479,00 €
		19 443 625,00 €

2021-04-038 : Vote du budget primitif 2021 : budget annexe transport

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget annexe « transport » de l'exercice 2021, par nature, avec reprise anticipée des résultats 2020, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE TRANSPORT - SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
.011	Charges à caractère général	7 842 046,00 €
.012	Charges de personnel	241 536,00 €
.014	Atténuation de produits	5 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	8 720,00 €
.022	Dépenses imprévues	41 650,00 €
.042	Amortissement	150 800,00 €
		8 289 752,00 €

BUDGET ANNEXE TRANSPORT - SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
20	Immobilisations incorporelles	8 500,00 €
21	Immobilisations corporelles	580 465,71 €
26	Participations et créances rattachées	46 000,00 €
.001	Déficit reporté	78 014,29 €
		712 980,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
70	Produits des services	865 999,41 €
73	Produits issus de la fiscalité	3 100 000,00 €
74	Subventions d'exploitation	3 920 800,00 €
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00 €
.002	Excédent reporté	372 952,59 €
		8 289 752,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
10	Dotations et réserves	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	412 180,00 €
.040	Amortissement	150 800,00 €
	Reports	150 000,00 €
		712 980,00 €

2021-04-039 : Vote du budget primitif 2021 : budget annexe centre aquatique

Envoyé en préfecture le 08/04/2021

Reçu en préfecture le 08/04/2021

Affiché le

ID : 033-200070092-20210402-2021_04_PV03-DE

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget annexe « centre aquatique » de l'exercice 2021, par nature, avec reprise anticipée des résultats 2020, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE - SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
.011	Charges à caractère général	1 028 739,00 €
.012	Charges de personnel	1 198 544,00 €
65	Autres charges de gestion courante	50,00 €
66	Charges financières	270 070,00 €
.022	Dépenses imprévues	11 277,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	550 000,00 €
.042	Amortissement	19 500,00 €
		3 078 180,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
70	Produits des services	1 379 033,89 €
74	Subventions d'exploitation	1 550 000,00 €
.002	Excédent reporté	149 146,11 €
		3 078 180,00 €

BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE - SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
16	Emprunts et dettes assimilés	550 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	514 643,91 €
23	Immobilisations en cours	7 047 749,00 €
.041	Opérations patrimoniales	600 000,00 €
.001	Déficit reporté	2 133 153,09 €
		10 845 546,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
10	FCTVA	1 250 000,00 €
13	Subventions	1 646 046,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	4 150 000,00 €
.021	Virement de la section de Fonctionnement	550 000,00 €
.040	Amortissement	19 500,00 €
.041	Opérations patrimoniales	600 000,00 €
	Reports	2 630 000,00 €
		10 845 546,00 €

2021-04-040 : Vote du budget primitif 2021 : budget annexe ZAE de Frappe

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget annexe « zone d'activités économiques de Frappe » de l'exercice 2021, par nature, avec reprise anticipée des résultats 2020, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE ZAE FRAPPE - SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
66	Charges financières	14 450,00 €
.042	Variation des stocks	240 000,00 €
		254 450,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
70	Ventes	52 850,00 €
74	Dotations et participations	28 997,00 €
75	Autres produits de gestion courante	11 349,59 €
.002	Excédent reporté	161 253,41 €
		254 450,00 €

BUDGET ANNEXE ZAE FRAPPE - SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
16	Emprunts et dettes	855 000,00 €
		855 000,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
16	Emprunts et dettes	256 672,06 €
.040	Variation des stocks	240 000,00 €
.001	Excédent reporté	358 327,94 €
		855 000,00 €

2021-04-041 : Vote du budget primitif 2021 : budget annexe ZAE d'Eygretreau - phases 1 et 2

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget annexe « parc d'activités d'Eygretreau – phases 1 et 2 » de l'exercice 2021, par nature, avec reprise anticipée des résultats 2020, arrêté comme suit :

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
66	Charges financières	10 620,00 €
.042	Variation des stocks	340 000,00 €
		350 620,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
.002	Excédent reporté	0,34 €
70	Ventes	190 761,66 €
77	Avance BP	159 858,00 €
		350 620,00 €

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
16	Emprunt	340 000,00 €
		340 000,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
.040	Variation des stocks	340 000,00 €
		340 000,00 €

2021-04-042 : Vote du budget primitif 2021 : budget annexe ZAE d'Eygreteau - phases 3 et 4

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de ne pas inscrire de crédits budgétaires sur le budget primitif du budget annexe « parc d'activités d'Eygreteau - Phases 3 et 4 » de l'exercice 2021.

2021-04-043 : Vote du budget primitif 2021 : budget annexe pépinière d'entreprises

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget annexe « pépinière d'entreprises » de l'exercice 2021, par nature, avec reprise anticipée des résultats 2020, arrêté comme suit :

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
.011	Charges à caractère général	72 943,94 €
.012	Charges de personnel	68 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	700,00 €
67	Charges exceptionnelles	200,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	26 656,06 €
.042	Amortissement	1 000,00 €
		170 000,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
70	Produits des services	24 478,11 €
75	Autres produits de gestion courante	115 750,00 €
.002	Excédent reporté	29 771,89 €
		170 000,00 €

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
.16	Dépôts et cautionnements reçus	500,00 €
21	Immobilisations corporelles	42 300,00 €
		42 800,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
.16	Dépôts et cautionnements reçus	500,00 €
.021	Virement de la section d'investissement	26 656,06 €
.040	Amortissement	1 000,00 €
.001	Excédent reporté	14 643,94 €
		42 800,00 €

2021-04-044 : Vote du budget primitif 2021 : budget annexe eau potable - Libourne

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget annexe « Eau de La Calie - Libourne » de l'exercice 2021, par nature, avec reprise anticipée des résultats 2020, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE EAU DE LIBOURNE- SECTION D'EXPLOITATION

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
.011	Charges à caractère général	86 338,00 €
.012	Charges de personnel	48 400,00 €
66	Charges financières	35 162,00 €
.022	Dépenses imprévues	10 000,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	406 000,00 €
.042	Amortissement	163 500,00 €
		749 400,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
70	Produits des services	331 342,46 €
75	Autres produits de gestion courante	43 500,00 €
.042	Amortissements subvention	4 600,00 €
.002	Excédent reporté	369 957,54 €
		749 400,00 €

BUDGET ANNEXE EAU DE LIBOURNE- SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
16	Emprunts	
23	Immobilisations corporelles	1 824 414,00 €
.040	Opération d'ordre transfert	4 600,00 €
.041	Opérations patrimoniales	100 000,00 €
.001	Déficit reporté	155 841,87 €
	Report	2 266,82 €
		2 227 000,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
10	Dotations et réserves	314 754,00 €
13	Subventions	158 285,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	950 000,00 €
.021	Virement de la section d'investissement	406 000,00 €
.040	Amortissement	163 500,00 €
.041	Opérations patrimoniales	100 000,00 €
	Report	134 461,00 €
		2 227 000,00 €

Envoyé en préfecture le 08/04/2021

Reçu en préfecture le 08/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 033-200070092-20210402-2021_04_PV03-DE

2021-04-045 : Vote du budget primitif 2021 : budget annexe eau potable - Les Billaux - Lalande de Pomerol

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget annexe « Eau de La Cali – Les Billaux – Lalande de Pomerol » de l'exercice 2021, par nature, avec reprise anticipée des résultats 2020, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE EAU BILLAUX-LALANDE DE POMEROL - SECTION D'EXPLOITATION

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
.011	Charges à caractère général	233 180,00 €
.042	Amortissement	32 000,00 €
		265 180,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
70	Produits des services	79 998,48 €
.002	Excédent reporté	185 181,52 €
		265 180,00 €

BUDGET ANNEXE EAU LES BILLAUX-LALANDE DE POMEROL - SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
23	Immobilisations en cours	64 000,00 €
		64 000,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
.040	Virement de la section d'investissement	32 000,00 €
.001	Excédent reporté	32 000,00 €
		64 000,00 €

2021-04-046 : Vote du budget primitif 2021 : budget annexe assainissement collectif - Libourne

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget annexe « assainissement collectif de La Cali - Libourne » de l'exercice 2021, par nature, avec reprise anticipée des résultats 2020, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DE LIBOURNE- SECTION D'EXPLOITATION

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
.011	Charges à caractère général	219 650,00 €
.012	Charges de personnel	289 693,00 €
66	Autres charges de gestion courante	20,00 €
66	Charges financières	385 967,00 €
67	Charges exceptionnelles	750 196,10 €
.022	Dépenses imprévues	30 000,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	791 269,90 €
.042	Amortissement	682 000,00 €
		3 148 796,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
70	Produits des services	2 141 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	47 117,00 €
77	Produits exceptionnels	327 200,00 €
.042	Amortissement	113 000,00 €
.002	Excédent reporté	520 479,00 €
		3 148 796,00 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DE LIBOURNE - SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
20	Immobilisations incorporelles	3 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	758 930,00 €
23	Immobilisations en cours	10 075 430,00 €
16	Emprunts	866 264,26 €
4581	Opérations pour compte de tiers	499 700,00 €
.040	Amortissement	113 000,00 €
.041	Opérations patrimoniales	400 000,00 €
	Report	78 876,74 €
		12 796 200,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
10	Dotations et réserves	1 884 000,23 €
13	Subventions	1 797 679,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	6 104 430,10 €
4582	Opérations pour compte de tiers	499 700,00 €
.021	Virement de la section d'investissement	791 269,90 €
.040	Amortissement	682 000,00 €
.041	Opérations patrimoniales	400 000,00 €
.001	Excédent reporté	93 837,77 €
	Report	542 283,00 €
		12 796 200,00 €

2021-04-047 : Vote du budget primitif 2021 : budget annexe assainissement collectif - Les Billaux - Lalande de Pomerol

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget collectif de La Cali –Les Billaux-Lalande de Pomerol » de l'exercice 2021, par nature, avec reprise anticipée des résultats 2020, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT LES BILLAUX-LALANDE DE POMEROL - SECTION D'EXPLOITATION

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
.011	Charges à caractère général	183 500,00 €
66	Charges financières	32 670,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	30 000,00 €
.042	Amortissement	12 000,00 €
		259 170,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
70	Produits des services	167 318,87 €
.042	Amortissements subvention	34 500,00 €
.002	Excédent reporté	57 351,13 €
		259 170,00 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT LES BILLAUX-LALANDE DE POMEROL - SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
16	Emprunts	59 000,00 €
23	Immobilisations en cours	200 956,69 €
.040	Opération d'ordre transfert	34 500,00 €
	Report	55 543,31 €
		350 000,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
10	Dotations et réserves	24 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	123 681,43 €
.021	Virement de la section d'investissement	30 000,00 €
.040	Virement de la section d'investissement	12 000,00 €
.001	Excédent reporté	52 426,57 €
	Report	107 893,00 €
		350 000,00 €

2021-04-048 : Vote du budget primitif 2021 : budget annexe de la régie communautaire d'assainissement non collectif

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget annexe « régie communautaire d'assainissement non collectif de La Cali » de l'exercice 2021, par nature, avec reprise anticipée des résultats 2020, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
.011	Charges à caractère général	42 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	250,00 €
67	Charges exceptionnelles	250,00 €
		42 500,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
70	Ventes, produits, prestations	40 993,08 €
.002	Excédent reporté	1 506,92 €
		42 500,00 €

2021-04-049 : Vote du budget primitif 2021 : budget annexe port de Libourne - Saint Emilion

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget annexe « port de Libourne – Saint Emilion » de l'exercice 2021, par nature, arrêté comme suit :

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
.011	Charges à caractère général	94 750,00 €
.012	Charges de personnel	90 935,00 €
65	Autres charges de gestion courante	100,00 €
66	Charges financières	18 280,00 €
67	Charges exceptionnelles	500,00 €
.042	Amortissement	146 300,00 €
		350 865,00 €

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2021
16	Emprunts	100 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	119 300,00 €
.020	Dépenses imprévues	3 160,00 €
.040	Opération d'ordre transfert	61 000,00 €
.041	Opérations patrimoniales	30 000,00 €
		323 460,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
70	Produits des services	78 468,13 €
74	Subventions d'exploitation	160 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	16 388,00 €
77	Produits exceptionnels	35 008,87 €
.042	Amortissements subvention	61 000,00 €
		350 865,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2021
10	Dotations et réserves	39 507,58 €
13	Subventions	2 652,42 €
16	Emprunts et dettes assimilés	105 000,00 €
.040	Amortissement	146 300,00 €
.041	Opérations patrimoniales	30 000,00 €
		323 460,00 €

2021-04-050 : Budget principal : création et révision des autorisations d'engagement - crédits de paiement (AE/CP) et des autorisations de programme - crédits de paiement (AP/CP) pour l'année 2021

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder :

- à un ajustement des autorisations de programme et d'engagement et des crédits de paiement,
- à la création d'une nouvelle autorisation de programme pour l'année 2021 : « Village artisanal »

1) Autorisation de programme Aides à l'amélioration de l'habitat privé

Imputation budgétaire	Montant de l'AP	Montant des CP				
		Avant 2018	2018	2019	2020	2021
Chapitre 204 Article 20422 – LOHA0 - 15CN008	4 500 000 €	525 447 €	235 259 €	187 514 €	450 000 €	710 000 €
Actualisation 2021	0 €				-219 911 €	-260 000 €
	4 500 000 €	525 447 €	235 259 €	187 514 €	230 089 €	450 000 €

Imputation budgétaire	Montant des CP					
	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Chapitre 204 Article 20422 – LOHA0 - 15CN008	725 000 €	725 000 €	500 000 €	220 000 €	150 000 €	71 780 €
Actualisation 2020	-45 000 €	-45 000 €	+ 25 000 €	+225 000 €	+225 000 €	+94 911 €
	680 000 €	680 000 €	525 000 €	445 000 €	375 000 €	166 691 €

2) Autorisation de programme Aide à la production de logements locatifs sociaux

Imputation budgétaire	Montant de l'AP	Montant des CP						
		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Chapitre 204 Article 2041582/204182 – LOHA0 - 18CN055	2 000 000 €	0 €	350 000 €	350 000 €	500 000 €	275 000 €	275 000 €	250 000 €

Actualisation 2021	1 000 000 €		-279 600 €	+300 000 €	+70 000 €	+2 355 000 €	+295 000 €	+569 600 €
	3 000 000 €	0 €	70 400 €	650 000 €	570 00 €	570 00 €	570 00 €	569 600 €

Envoyé en préfecture le 08/04/2021

Reçu en préfecture le 08/04/2021

Affiché le

ID : 033-200070092-20210402-2021_04_PV03-DE

SLOW

3) Autorisation de programme Travaux de réhabilitation et d'accessibilité

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Avant 2018	Montant des CP					
			2018	2019	2020	2021	2022	2023
Chapitre 23 Article 2317/2313 – IBAT - 16CN010	2 881 322 €	41 817 €	326 389 €	585 860 €	1 016 256 €	911 000 €		
Actualisation 2021	+1 137 690 €				-316 290 €	- 530 500 €	+ 546 700 €	+ 564 200 €
	4 019 012 €	41 817 €	326 389 €	585 860 €	699 966 €	380 500 €	546 700 €	564 200 €

4) Autorisation de programme Aménagement de terrains familiaux à Vayres

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Montant des CP				
		2019	2020	2021	2022	2023
Chapitre 23 Article 2312 – IBAT - 17CN011	1 123 20 €	0 €	120 000 €	953 040 €	50 160 €	
Actualisation 2021	+ 50 000 €		-120 000 €	-783 040 €	+902 880 €	+50 160 €
	1 173 200 €		0 €	170 000 €	953 040 €	50 160 €

5) Autorisation de programme Maison de l'entreprise et de l'emploi

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Montant des CP				
		2019	2020	2021	2022	2023
Chapitre 23 Article 2313 – IBAT - 17CN012	5 960 718 €	0 €	242 734 €	1 623 663 €	3 623 806 €	- 515 €
Actualisation 2021	-967 026 €		- 242 734 €	- 1 472 735 €	- 1 143 111 €	+ 1 891 554 €
	4 993 692 €		0 €	150 928 €	2 480 695 €	2 362 069 €

6) Autorisation de programme ALSH et Ecole de Musique Izon

Imputation budgétaire	Montant de l'AP	Montant des CP			
		2018	2019	2020	2021
Chapitre 23 Article 2313 – IBAT- 18CN010	4 121 602 €	757 787 €	2 518 815 €	520 000 €	325 000 €
Actualisation 2021	• 269 230 €			105 007 €	164 223 €

7) Autorisation de programme ALSH Arveyres

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Montant des CP		
		2020	2021	2022
Chapitre 23 Article 2313 – IBAT-20CN003	1 166 384 €	43 691 €	1 107 693 €	15 000 €
Actualisation 2021	+168 721 €	-43 691 €	-1 072 588 €	+ 1 285 000 €
	1 335 105 €	€0	35 105 €	1 300 000 €

8) Autorisation de programme Documents d'urbanisme

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Montant des CP					
		2020	2021	2022	2023	2024	2025
Chapitre 20 Article 202 – URB - 18CN014	1 335 000 €	335 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €
Actualisation 2021	+218 456 €	-181 544 €	+250 000 €	+150 000 €	0 €	0 €	0 €
	1 553 456 €	153 456 €	450 000 €	350 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €

9) Autorisation de programme Village artisanal

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Montant des CP			
		2021	2022	2023	2024
Chapitre 23 Article 23132 – DGA3 - 18CN002	3 263 000 €	300 000 €	1 533 000 €	1 330 000 €	100 000 €

10) Autorisation d'engagement Animation de la plateforme de rénovation de l'habitat privé

Imputation budgétaire	Montant de l'AE	Montant des CP								
		Avant 2018	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Chapitre 011 Article 617- LOHA0 - 15CN107	3 270 000 €	343 856 €	117 419 €	229 983 €	436 650 €	568 000 €	568 000 €	568 000 €	223 400 €	214 692 €
Actualisation 2021	+0 €				-111 564 €	-108 320 €	-86 780 €	-86 780 €	+ 231 600 €	+ 161 844 €
	3 270 000 €	343 856 €	117 419 €	229 983 €	325 086 €	459 680 €	481 220 €	481 220 €	455 000 €	376 536 €

11) Autorisation d'engagement Etude Habitat

Imputation budgétaire	Montant de l'AE	Montant des CP				
		Avant 2018	2019	2020	2021	2022
Chapitre 011 Article 617- LOHA0 - 17CN108	150 00 €	13 950 €	32 188 €	37 650 €	66 212 €	0 €
Actualisation 2021	+ 0 €			-28 380 €	-43 916 €	+72 296 €
	150 000 €	13 950 €	32 188 €	9 270 €	22 296 €	72 296 €

Envoyé en préfecture le 08/04/2021
 Reçu en préfecture le 08/04/2021
 Affiché le 
 ID : 033-200070092-20210402-2021_04_PV03-DE

2021-04-051 : Budget annexe transport : création et révision des autorisations d'engagement - crédits de paiement (AE/CP) et des autorisations de programme - crédits de paiement (AP/CP) pour l'année 2021

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à un ajustement des autorisations de programme et d'engagement et des crédits de paiement au titre de l'année 2021 :

1- Autorisation d'engagement Etudes Transport

Imputation budgétaire	Montant de l'AE	Montant des CP (TTC)					
		2017	2018	2019	2020	2021	2022
Chapitre 011 - article 617-TTRANS0 - 13NT101	365 000 €	41 580 €	85 740 €	46 437 €	61 000 €	100 000 €	30 243 €
Actualisation 2021	-114 635 €	0 €	-	•	-50 092 €	-70 300 €	+ 5 757 €
	250 365 €	41 580 €	85 740 €	46 437 €	10 908 €	29 700 €	36 000 €

2- Autorisation de programme Logiciel de gestion des transports

Imputation budgétaire	Montant de l'AP	Montant des CP (TTC)						
		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Chapitre 20 - article 2051 TTRANS0 - 15NT103	103 464 €	40 446 €	28 554 €	5 496 €	10 290 €	996 €	17 682 €	0 €
Actualisation 2021	-4 302 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-14 502 €	+10 200 €
	99 162 €	40 446 €	28 554 €	5 496 €	10 290 €	996 €	3 180 €	10 200 €

3- Autorisation de programme Mise à niveau des poteaux d'arrêt

Imputation budgétaire	Montant de l'AP	Montant des CP			
		2019	2020	2021	2022
Chapitre 21- article 2157 - TTRANS0 - 16NT104	800 000 €	274 281 €	313 362 €	212 357 €	0 €
Actualisation 2021	0 €	0 €	-35 639 €	- 24 361 €	+ 60 000 €
	800 000 €	274 281 €	• 723 €	187 996 €	60 000 €

Envoyé en préfecture le 08/04/2021
 Reçu en préfecture le 08/04/2021
 Affiché le 
 ID : 033-200070092-20210402-2021_04_PV03-DE

4- Autorisation de programme Travaux schéma directeur d'accessibilité

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Montant des CP						
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Chapitre 21 Article 2153 – TTRANS0 - 16NT105	1 400 000 €	9 167 €	20 691 €	370 690 €	153 608 €	528 973 €	316 871 €	0 €
Actualisation 2021	-226 335 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-405 026 €	+ 78 691 €	+ 100 000 €
	1 173 665 €	9 167 €	20 691 €	370 690 €	153 608 €	123 947 €	395 562 €	100 000 €

2021-04-052 : Budget annexe centre aquatique : création et révision des autorisations de programme - crédits de paiement (AP/CP) pour l'année 2021

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à un ajustement de l'autorisation de programme et de crédits de paiement au titre de l'année 2021 :

Autorisation de programme Centre aquatique

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Montant des CP					
		2016 (sur budget principal Cali)	2017 (sur budget principal Cali)	2018	2019	2020	2021
Chapitre 23 et 21 - 15CN007	37 382 261 €	395 929 €	2 466 604 €	4 542 860 €	13 413 801 €	12 339 270 €	4 223 797 €
Actualisation 2021	+2 047 980 €	0 €	0 €	- €	0 €	-1 290 616 €	+3 338 596 €
	39 430 241 €	395 929 €	2 466 604 €	4 542 860 €	13 413 801 €	11 048 654 €	7 562 393 €

2021-04-053 : Budget annexe eau potable - Libourne : création et révision des autorisations de programme - crédits de paiement (AP/CP) pour l'année 2021

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire de procéder à la révision des autorisations de paiement (APCP), au titre de l'année 2021, sur le budget annexe eau de

Envoyé en préfecture le 08/04/2021
 Reçu en préfecture le 08/04/2021
 Affiché le
 ID : 033-200070092-20210402-2021_04_PV03-DE

Autorisation de Programme : Réhabilitation des Châteaux d'eau

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Montant des CP		
		2020	2021	2022
Chapitre 23 – 20EL01APCP	467 000 €	15 324 €	361 614 €	90 062€

Autorisation de Programme : Réhabilitation des réseaux d'eau potable

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Montant des CP					
		2020	2021	2022	2023	2024	2025
Chapitre 23 – 20EL02APCP	4 377 150 €	371 150 €	1 126 000 €	720 000 €	720 000 €	720 000 €	720 000 €

2021-04-054 : Budget annexe assainissement collectif - Libourne : création et révision des autorisations de programme - crédits de paiement (AP/CP) pour l'année 2021

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire de procéder à la création des autorisations de programme et de crédits de paiement, au titre de l'année 2021, sur le budget annexe assainissement collectif de La Cali - Libourne :

Autorisation de Programme : Programme séparatif

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Montant des CP					
		2020	2021	2022	2023	2024	2025
Chapitre 23 – 20AL01APCP	9 628 000 €	43 346 €	3 632 714 €	3 760 920 €	1 591 020 €	600 000 €	0 €

Autorisation de Programme : Programme de réhabilitation

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Montant des CP					
		2020	2021	2022	2023	2024	2025
Chapitre 23 – 20AL02APCP	8 500 000 €	876 697 €	1 095 915 €	1 794 000 €	2 979 600 €	1 556 400 €	197 388 €

Autorisation de Programme : Programme Bassin Bastide

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Montant des CP				
		2020	2021	2022	2023	2024

Chapitre 23 – 20AL03APCP	13 126 255 €	2 315 915 €	3 340 551 €	3 518 189 €	1 3	Envoyé en préfecture le 08/04/2021 Reçu en préfecture le 08/04/2021 Affiché le  ID : 033-200070092-20210402-2021_04_PV03-DE
-----------------------------	--------------	-------------	-------------	-------------	-----	---

Autorisation de Programme : Station d'épuration de Condat

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Montant des CP			
		2020	2021	2022	2023
Chapitre 23 – 20AL04APCP	14 844 450 €	88 862 €	1 339 550 €	6 744 038 €	6 672 000 €

2021-04-055 : Versement du solde de subvention annuelle 2021 au centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), proposition de Monsieur Hervé ALLOY,

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à verser le solde de la subvention d'équilibre 2021 d'un montant de 624 000 € (900 000 € - 276 000 €) au budget principal du CIAS de la manière suivante :

- 312 000 € au mois de mai 2021
- 312 000 € au mois de septembre 2021

POLITIQUES CONTRACTUELLES, HABITAT ET LOGEMENT

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe LE GAL

2021-04-056 : Convention de financement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain - Opération de Restauration Immobilière (OPAH-RU/ORI) dans le cadre de la concession d'aménagement "Cœur de Bastide" sur la commune de Libourne

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'approuver la participation de La Cali à la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) assortie d'Opération de Restauration Immobilière (ORI) sur la période 2021-2026, dans le cadre de la concession d'aménagement Cœur de Bastide sur la Ville de Libourne,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de financement de l'OPAH-RU/ORI et ses éventuels avenants dans la limite des crédits ouverts au budget,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte afférent à la mise en œuvre de la convention de financement.

ENFANCE, PETITE ENFANCE

Rapporteur : Monsieur Laurent DE LAUNAY

2021-04-057 : Approbation du principe de renouvellement de délégation de service public pour la gestion du multi accueil "Farandole" situé sur la commune d'Arveyres

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'approuver le principe de renouvellement de délégation de service public pour la gestion du multi accueil « Farandole » située à Arveyres,
- d'autoriser le Président à lancer la procédure.

2021-04-058 : Association La Ronde Enfantine du Pavillon de la Mutualité : fixation du montant de la subvention pour l'année 2021

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :

- attribuer une subvention de 40 716.11 euros au titre de l'année 2021 à la Mutualité, déduction faite de l'aide versée par la CAF au titre du Bon
- signer toutes pièces administratives et financières relatives au versement de la présente subvention, dont notamment l'avenant annexé à la présente délibération.

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Madame Chantal GANTCH

2021-04-059 : Mise à jour du tableau des effectifs

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

Tableau général des effectifs

- suppression d'un emploi permanent d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à temps complet et création d'un emploi permanent d'adjoint d'animation à temps complet avec effet au 1^{er} février 2021,
- suppression de deux emplois à temps complet d'adjoint d'animation à temps non complet (17,50/35^{ème}) et création de deux emplois permanents d'adjoint d'animation à temps non complet (20/35^{ème}) avec effet au 1^{er} avril 2021,
- suppression d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif et création d'un emploi permanent à temps complet de rédacteur.

Port – budget annexe

- création d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif au port rattaché au service politique touristique avec effet au 1^{er} avril 2021,
- valorisation du poste de responsable de la politique touristique à hauteur de 50% sur le budget annexe du port.

Les dépenses du personnel affectées sur le budget annexe Cali Port de Libourne Saint-Emilion seront inscrites sur le compte 6215 – personnel affecté par la collectivité de rattachement.

Les recettes affectées sur le budget principal de la CALI seront inscrites sur le compte 70841 – mise à disposition de personnel facturé.

Service Urbanisme – droit des sols

- de créer un emploi contractuel non permanent à temps complet, au titre d'un contrat de projet, dans le grade d'attaché (catégorie A) afin de mener à bien le projet de PLUi avec une fin de contrat au 30 juin 2025,
- de charger Monsieur le Président de fixer la rémunération de l'agent recruté qui sera basée sur la grille indiciaire du grade d'attaché territorial et sur le régime indemnitaire en vigueur au sein des services de la CALI.
- d'inscrire les crédits correspondants au budget.

Tableau des effectifs cadre d'emplois des Educateurs de Jeunes Enfants

- de fixer au 1^{er} janvier 2021 l'état des effectifs du cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants dans les conditions suivantes :

<u>Ancienne Situation</u>				
Anciens grades	Catégorie	Effectif créé	Effectif pourvu	Effectif Vacant
Educateur J.E. de 1 ^{ère} classe	A	5	5	5
Educateur J.E. de 2 ^{ème} classe	A	3	2	1
<u>Nouvelle Situation</u>				
Nouveaux grades	Catégorie	Effectif créé	Effectif pourvu	Effectif Vacant
Educateur J.E. de classe exceptionnelle	A	0	0	0
Educateur J.E.	A	8	7	1

2021-04-060 : Valorisation poste directeur Eau et Assainissement

A l'**unanimité** (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Envoyé en préfecture le 08/04/2021

Reçu en préfecture le 08/04/2021

Affiché le



ID : 033-200070092-20210402-2021-04_PV03-DE

Le Conseil communautaire décide :

- d'approuver l'affectation budgétaire de l'emploi de directeur ainsi que budget annexe "eau de la Cali - Libourne" dans les conditions définies ci-dessus,
- d'approuver la convention de mise à disposition partielle de poste de Directeur eau et assainissement de la CALI auprès du SIEPA du Nord Libournais, qui fera l'objet d'une approbation au prochain Conseil Syndical du SIEPA du Nord Libournais,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de mise à disposition partielle et de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

AGRICULTURE, MARAICHAGE, PROMOTION DES CIRCUITS COURTS ET GOUVERNANCE ALIMENTAIRE LOCALE

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc LAMAISON

2021-04-061 : Partenariat entre La Cali et l'AGAP (Association Gironde pour l'Agriculture Paysanne)

A l'**unanimité** (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :

- signer la convention de partenariat avec l'AGAP et les documents afférant dont les éventuels avenants,
- verser à l'AGAP les subventions annuelles « part fixe » et « part variable » selon l'avancée du partenariat.

ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE, SANTE ET GENS DU VOYAGE

Rapporteur : Monsieur Sébastien LABORDE

2021-04-062 : Centre de vaccination : contrat d'objectifs et de moyens 2021 avec l'ARS

A l'**unanimité** (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :

- signer le contrat d'objectifs et de moyens 2021 avec l'ARS, y compris les avenants et tous documents nécessaires à l'exécution de la convention.
- accepter la perception des subventions.

EQUITE TERRITORIALE, DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE, LUTTE CONTRE LES ZONES BLANCHES

Rapporteur : Madame Stéphanie DUPUY

2021-04-063 : Syndicat Mixte Gironde Numérique - Contribution 2021 et renouvellement de l'adhésion de La Cali aux services numériques mutualisés

A l'**unanimité** (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant :

- à verser au Syndicat Mixte Gironde Numérique la contribution budgétaire de La Cali d'un montant de 22 294 € au titre de l'année 2021.
- à reconduire la participation de La Cali aux services numériques mutualisés de Gironde Numérique pour un montant annuel de 44 834 € permettant l'accès à ces services numériques à l'ensemble des communes de La Cali ainsi qu'aux CCAS/CIAS et RPI du territoire.
- Monsieur le Président ou son représentant à effectuer toutes démarches utiles et à signer tout acte afférent à ces opérations, en particulier les conventions ou leurs avenants réglant les relations entre La Cali, les communes de la Cali qui souhaitent bénéficier des services et le Syndicat Mixte Gironde Numérique.

RAYONNEMENT ET TOURISME FLUVIAL

Rapporteur : Monsieur Philippe BUISSON

2021-04-064 : Création du Conseil portuaire - port de Libourne-Saint-Emilion

Envoyé en préfecture le 08/04/2021

Reçu en préfecture le 08/04/2021

Affiché le

ID : 033-200070092-20210402-2021_04_PV03-DE

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'approuver la création du conseil portuaire du Port de Libourne – Saint-Emilion selon les modalités résumées.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs au conseil portuaire.

GEMAPI

Rapporteur : Monsieur Jean Claude ABANADES

2021-04-065 : Désignation au SABV Dronne Aval

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire désigne les délégués suivant :

Communes	Titulaires	Suppléants
Chamadelle	Sophie Blancheton	Gérard Mussot
Coutras	Laura Ramos	Marianne Chollet
Les Eglisottes	Bernard Guillemot	Gérard Dubois
Le Fieu	Alain Pluvinage	Edwige Duchoze
Lagorce	Michel Allard	Martine Dalla Muta
Les Peintures	Jacques Blanc	Arnaud Jouanet
Saint-Christophe-de-Double	Alain Arnoud	Jean-Michel Hooru

PAS DE QUESTIONS DIVERSES

La séance a été levée à 19h30.

Vu pour être affiché, conformément aux articles L.2121-25 et L.5211-1 du code général des collectivités territoriales.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne

08 avril 201

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

NB : Les décisions du Conseil communautaire et les débats y afférents seront retranscrits sur le registre des délibérations qui pourra être consulté par toute personne physique ou morale.

Envoyé en préfecture le 08/04/2021

Reçu en préfecture le 08/04/2021

Affiché le



ID : 033-200070092-20210402-2021_04_PV03-DE